

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 31 JANVIER 2019

JCT/IC/NL – N° CCAS_2019DL007

Date de convocation : 25 janvier 2019

Affichage du compte-rendu : 7 février 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : PERSONNEL - Modification du tableau des emplois

L'an deux mille dix neuf, le trente et un janvier à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Michel MALTRAIT, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE

Excusés / pouvoirs : Danièle POTIRON (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Roger VINCENT (donne pouvoir à Florent RIVOIRE)

Excusés / absents : Muriel PETIT, Gilles BARRET, Jeanine BOICHON, Annie BERTON

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions, dans le respect du principe de sincérité budgétaire et conformément aux besoins de la collectivité.

Aussi afin de répondre aux besoins de la collectivité suite à un départ à la retraite, Monsieur le président propose au conseil d'administration de transformer le poste ci-après mentionné à compter du 1^{er} février 2019 :

Suppression	Création
1 poste adjoint technique à temps complet (IB 348- 407)	1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^e classe à temps complet (IB 351- 483)

En conséquence, après avoir délibéré le conseil d'administration :

- **APPROUVE** la transformation de poste telle que décrite ci-avant ;

- **DIT** que la dépense est prévue au budget ;
- **IMPUTE** la dépense relative à la rémunération au chapitre 012 fonction 64 compte 64131.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, le jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.